Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260923-2026_064-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 22
Pouvoirs : -
Votants : 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 16 septembre 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-064

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, CRUAUD Muriel, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, RYO Audrey, TRICHEREAU Benoit, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan
ABSENTS : RYO Nathalie
SECRETAIRE : PROVOST Odile

Objet : **Vie Municipale - Rapport n°2 - Actualisation 2026 du Plan Communal de Sauvegarde**

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 23 septembre 2026

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°2023-063 du 11 septembre 2023 par laquelle il a approuvé la modification du Plan Communal de Sauvegarde.

Pour tenir compte de l'évolution des membres du Conseil Municipal avec les élections de mars 2026, des agents municipaux de la commune et partenaires potentiellement associés, comme présenté en annexe, ce document doit être mis à jour sur les points suivants :

Page modifiée	Modifications apportées	Date de la modification
5	PRESENTATION DE LA COMMUNE	21/09/2026
7	Conseil Municipal	
8	Organigramme des services	
13	Gîtes	
19	PCC	
24	Circuit d'alerte – contacts par secteur	
25	Liste des moyens humains	
28	Liste des associations agréées sécurité civile	
33	Liste du personnel municipal	
36	Liste des associations	
38	Liste des entreprises	

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260923-2026_064-DE

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal délibère par 22 voix pour **APPROUVER** la mise à jour du Plan de Sauvegarde Communal tel que présenté en annexe, et adressera un exemplaire à Monsieur le Préfet.

Le Maire
Jean François BREGER

